



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.4/2004/5/Corr.1  
30 juillet 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES  
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU  
SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE  
CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE  
DES PRODUITS CHIMIQUES

Sous-Comité d'experts du système général harmonisé  
de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Huitième session, 6-9 décembre 2004  
Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

**MISE À JOUR DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET  
D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)**

Dangers physiques

Classification des matières et des objets explosibles

Communication du Conseil international de l'industrie chimique (CEFIC)

**Introduction**

À la septième session du Sous-Comité, le CEFIC a présenté le document ST/SG/AC.10/C.4/2004/5 dans lequel il proposait de classer les matières et les objets explosibles instables dans le SGH et, à cet effet, d'introduire une nouvelle catégorie dans le chapitre 2.1 du SGH. Le document a été examiné au cours de ladite session mais n'a pas été adopté. Les débats se poursuivront à la huitième session du Sous-Comité. Néanmoins, sur la base des observations formulées au cours de la septième session, le CEFIC propose d'apporter les quelques modifications énumérées ci-dessous au texte du chapitre 2.1.

### **Propositions**

- Au paragraphe 2.1.2.1 a), la modification proposée dans la version anglaise est sans objet dans la version française;
- Dans la note du tableau 2.1.1, après «manipulation» insérer «, de transport»;
- Titre de la figure 2.1.4: la modification proposée dans la version anglaise est sans objet dans la version française.

-----